



2ÈME SEMESTRE 2022



BRUGES (33)

**PRÉ-REQUIS**

Aucun

**DURÉE**

1 jour

**TARIF HT**

500 € HT adhérent France  
Chimie Nouvelle-Aquitaine /  
650 € HT non-adhérent

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Directeur de site
- Ingénieur
- Technicien SSE

**OBJECTIFS**

Qu'est-ce qu'une ICPE, quel est son régime et quelles sont les prescriptions qui en découlent ?

Cette formation permet de s'initier au concept d'ICPE afin d'en maîtriser les enjeux réglementaires : être capable de mettre en service et exploiter une activité en respectant les intérêts protégés par la police des ICPE.

**CONTENU DU PROGRAMME****Classement et régime juridique**

- › Nomenclature des ICPE : présentation des rubriques
- › Les différents régimes et les procédures de déclaration, enregistrement, autorisation
- › Suivi du classement dans le temps :
  - Modifications notables et substantielles
  - Droit acquis à fonctionner

**Exploitation**

- › Les prescriptions à suivre – les évolutions récentes (« post-Lubrizol »)
- › L'articulation avec les autres polices (eau, air, déchets...)
- › L'importance de la veille réglementaire
- › La surveillance d'une ICPE (obligations déclaratives, contrôles)
- › La cessation d'une ICPE

**Responsabilités et contentieux**

- › Responsabilités civile, pénale, environnementale - Panorama des dernières décisions de justice en matière d'ICPE

**INTERVENANT**

Juriste.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Alternance entre apports théoriques et cas concrets.

**ÉVALUATION**

QCM et remise d'une attestation de stage.

A l'issue de la formation, possibilité d'élaborer un dispositif des autorisations et des permis de travail, inhérent à votre entreprise.

LE CONTENU DU PROGRAMME  
PEUT S'ADAPTER EN FONCTION  
DU BESOIN DE L'ENTREPRISE,  
EN INTRA

Inscription par mail ou par téléphone ( délai minimum de 15 jours ) → **Alexandra MARTIN**  
formation@aquitainechimiedurable.fr / 05 56 29 00 07 / 07 79 95 86 61